

terres en culture, les agriculteurs doivent parfois emprunter le réseau routier sur des distances plus ou moins longues. Il en résulte certains conflits entre les utilisateurs, compromettant parfois leur sécurité. Ce problème est accentué sur les corridors à vocation récréotouristique et agrotouristique. Malgré l'importance du volet agricole, on constate qu'aucune signalisation particulière n'informe les conducteurs de la présence potentielle de trafic lent. Une des préoccupations de la MRC consiste à s'assurer que différentes mesures seront mises en œuvre pour faciliter, à l'intérieur des corridors de niveaux supérieurs, la cohabitation entre les activités agricoles, agrotouristiques et récréotouristiques. À cet égard, la MRC sollicite la collaboration du ministère des Transports pour la mise en place de mesures permettant d'améliorer les conditions de circulation de même que la sécurité des différents utilisateurs du réseau.

8.11.1.6 Le traversier Oka-Hudson, une alternative méconnue

Le traversier permet de rejoindre la partie occidentale de l'île de Montréal. Pour certains types de circulation, il est une alternative à la boucle de contournement manquante de l'autoroute 640. Par contre, ce mode de transport et cette alternative sont méconnus de la population résidante. Cet équipement de transport est souvent perçu comme un attrait récréotouristique plutôt que comme une alternative à la congestion autoroutière vécue dans la région métropolitaine.

Au cours des derniers mois, la signalisation a été renforcée pour mieux faire connaître cette alternative. Par contre, il demeure important de mesurer l'atteinte des objectifs et de s'assurer que les interventions réalisées sont suffisantes pour faire connaître cette infrastructure de transport.

À la lumière des problèmes de congestion observés sur les principaux axes autoroutiers de la région, une des préoccupations de la MRC consiste à s'assurer que toutes les alternatives permettant de réduire le problème de congestion et d'améliorer les conditions de circulation de la population résidante sont bien signalées.

8.11.1.7 L'intégrité et les possibilités de réutilisation de l'antenne Montfort notamment pour le transport des personnes

Les coûts économiques, environnementaux et sociaux associés à la congestion routière exigent la mise en place d'alternatives valables au transport privé des personnes. Cette préoccupation ressort nettement à l'intérieur des orientations gouvernementales.

Dans ce contexte, une des préoccupations de la MRC consiste à sensibiliser l'ensemble des décideurs à l'importance de préserver les liens existants ou potentiels avec l'aéroport de Mirabel. Une de ces liaisons étant l'emprise de l'antenne Montfort.

La MRC est préoccupée par le devenir de l'emprise de l'antenne Montfort et cela compte tenu du processus de désaffectation d'une partie du réseau ferroviaire par le CN. Pour les décideurs de la MRC, cette dernière doit être conservée intacte et elle ne doit d'aucune façon être rétrocédée aux propriétaires riverains. Il est important que les décisions d'aménagement, de développement ou de gestion de ce corridor ne compromettent pas à long terme la capacité de cette emprise à assumer une fonction de transport ferroviaire des personnes. De plus, dans l'intervalle de la réutilisation du corridor à des fins de transport des personnes, la gestion de ce dernier, notamment à l'intérieur de la zone agricole permanente, ne doit pas être ou devenir une contrainte supplémentaire au développement de l'agriculture et des activités agricoles.